الهيئة المغربية لسوق الرساميل
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

Rabat, le 08/06/2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Visa de l'AMMC sur le prospectus définitif relatif à l'augmentation de capital de la société « SANOFI », réservée aux salariés du groupe

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public qu'elle a visé en date du 08 juin 2021 le prospectus définitif relatif à l'augmentation de capital de la société « SANOFI » réservée aux salariés du groupe.

L'augmentation de capital se fera par l'émission d'un maximum de 6 294 858 actions.

Au Maroc, cette opération concerne les salariés de la filiale SANOFI-AVENTIS Maroc.

La période de souscription, au niveau du Maroc, s'étalera du 9 au 25 juin 2021 inclus.

Le prix de souscription s'établit à 69.38 euros soit 748 dirhams.

Le prospectus définitif est complété par :

- Les Documents d'Informations Clés pour l'Investisseur des FCPE « SANOFI Shares » et « Relais SANOFI Shares » et leurs règlements ;
- Le règlement du P.E.G du Groupe SANOFI, dans sa version consolidée au 10 décembre 2019 et son avenant n°21 en date du 24 avril 2020 ;
- Le document d'enregistrement universel 2020 de SANOFI déposé auprès de l'AMF le 4 mars 2021 sous le numéro D.21-0094.

L'intégralité du prospectus définitif visé par l'AMMC ainsi que les documents précités sont disponibles au siège de la société SANOFI-AVENTIS Maroc, à BMCI et sur le site internet de « SANOFI ».

Par ailleurs, ils sont disponibles sur le site de l'AMMC: www.ammc.ma

CP/EM/014/2021

Autorité Marocaine du Marché des Capitaux :

Tél : 05 37 68 89 71
E-Mail : OperationsFinancieres@ammc.ma